



## **Forêt communale de Saint-Martin-de-Queyrières**

### **Extrait du Bilan d'activités 2023**



*Forêt communale de Saint-Martin-de-Queyrières, Parcelle 14 le 05.11.2023*

**Les travaux sylvicoles dit de nettoyage** parcelle 86 pour un montant de 2184 € HT.

Il s'agit d'une opération qui consiste à réduire la concurrence du mélèze (sapin, pin...) de manière à assurer sa pérennité au sein de la forêt communale.



*Sur cette photo on peut observer la présence de sapins au milieu des mélèzes, ces sapins à la croissance rapide vont petit à petit concurrencer les mélèzes jusqu'à les faire disparaître.*



*Sur cette photo on observe l'ouvrier sylvicole en train d'effectuer le nettoyage /dépressage de la tache de mélèze, il élimine le sapin qui concurrence les mélèzes.*



*L'ouvrier a terminé le travail sur la zone, les mélèzes sont sauvés.*

**Les travaux préalables à la régénération ou travaux de décapages** parcelles 42,51 et 91 pour un montant de 8593 € HT. Ces travaux ont fait l'objet d'une subvention de 40 %

Cette opération consiste, à l'aide d'une pelle mécanique, à décaper la couche herbacée sous les mélèzes afin de permettre la germination des graines des mélèzes et donc d'assurer la régénération du peuplement en place.



*Décapage en cours d'un placeau de régénération à la pelle mécanique*

Les placeaux de régénération font environ 5m par 5 m soit 25 m<sup>2</sup> et sont disséminés dans les différentes trouées ouvertes lors des coupes. L'objectif final est d'obtenir une régénération homogène sur l'ensemble de la parcelle travaillée.



*Exemple de placeau de régénération après décapage*



*Placeau de régénération neuf ans après son décapage*